
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU

Date : 26 mars 2020 10h-12h

Lieu : visio-conférence <https://meet.jit.si/YannMonerie>

membres présents

Benoit Appolaire, Laurent Cangémi, Julien Jumel, Sophie Dartois, Yann Monerie, Carole Nadot, Olga Smerdova, Charles Toulemonde, Hervé Trumel

membres absents excusés

—

Table des matières

1	Introduction	1
2	Fonctionnement de l'association	1
2.1	Modernisation des outils	1
2.2	Adresse du siège social	1
3	Colloques MECAMAT	1
3.1	Bilan 2020	1
3.2	Finalisation du projet 2021	2
3.3	Projet 2022	2
4	Groupes de travail	2
5	Relation avec les autres sociétés savantes	2
5.1	Actualité AFM Euromech	2
5.2	Organisation d'un congrès CSMA-MECAMAT	3
6	Questions diverses	3
6.1	Communication autour de la LPPR	3
6.2	Attribution de subventions	3
6.3	Jeux Timeline Meca	3

1 Introduction

Cette réunion de bureau se déroule dans les circonstances extraordinaires du confinement.

Points principaux abordés :

- Aussois 2022
- mise en conformité avec la RGPD : gestion des données personnelles
- passage à un mode d'échange centralisé : Ida ne dispose que d'un an de stockage de mail maximum
- demandes de subvention
- mise à jour du calendrier : aide à Justin

L'ordre du jour prévu pour le CA est le suivant :

- Fonctionnement de l'association
 - modernisation des outils : contractualisation avec RENATER
 - adresse du siège social
- Colloques MECAMAT
 - Bilan 2020
 - Finalisation du projet 2021
 - Projet 2022
- Groupes de travail
 - Actualité
- Relation avec les autres sociétés savantes
 - Organisation d'un congrès CSMA-MECAMAT
 - Actualité AFM Euromech
- Questions diverses
 - Communication autour de la LPPR
 - Attribution de subventions
 - Jeux Timeline Meca

2 Fonctionnement de l'association

2.1 Modernisation des outils

Yann Monerie prend sous sa responsabilité la question de la contractualisation avec RENATER.

2.2 Adresse du siège social

Les différents membres du bureau s'expriment sur le sujet. Les deux grands choix qui se dessinent sont soit Paris soit Poitiers. Herve Trumel propose que dans les statuts on mentionne un siège social potentiellement mobile.

Si la préfecture actuelle demande des formalités lourdes pour le déménagement alors on ne change pas de siège social. Si les formalités sont légères alors on opte pour un déménagement à Poitiers.

3 Colloques MECAMAT

3.1 Bilan 2020

Le colloque 2020 a été un succès.

Certaines personnes n'ont pas pu, pour des raisons professionnelles ou personnelles majeures, venir à Aussois. Les membres du bureau s'accordent pour autoriser le remboursement. Pour les années suivantes on propose un avoir pour les gros laboratoires.

D'un point de vue budgétaire le bénéfice est de 18 000 euros pour une recette de 112 000 euros. Le solde du compte de l'association est de 91 376 euros. Yann ne souhaite pas faire de nouvelles dépenses importantes pour pouvoir en faire bénéficier des subventions. Hervé Trumel propose de consacrer environ 2 000 euros pour améliorer les outils. Aurélien passe par Justin pour faire établir un devis. Aurélien met Olivier Arnoux en copie de sa demande.

Sophie fait remarquer qu'avec un nouvel outil il sera bien plus simple de synchroniser les informations entre le secrétariat et la trésorerie. Si le devis est raisonnable, cette action sera lancée.

3.2 Finalisation du projet 2021

Justin et Christelle tiennent Yann régulièrement informés. Une commande a été passée pour le jeu time line méca, le LMT Cachan a insisté pour que sa version soit indépendante du logo MECAMAT.

3.3 Projet 2022

Yann Marco trouve que le projet est plutôt construit autour des intervenants pressentis que du programme scientifique. Yann Monerie pense que ce sentiment est partagé et qu'il faut le mentionner en toute bienveillance aux organisateurs pour qu'ils en prennent la mesure compte-tenu des usages dans l'organisation des Aussois.

4 Groupes de travail

L'appel à utiliser les subventions semble fonctionner. Pour le reste le point est passé rapidement.

5 Relation avec les autres sociétés savantes

5.1 Actualité AFM Euromech

Sophie Dartois est allé à la FFM le 6 février à l'IPGP à Paris. Le contexte de la réunion était difficile car la présidence et la vice-présidence font défaut. Des décisions importantes ont été prises pour définir les modalités de vote des associations membres de l'AFM.

Pour des questions juridiques la FFM n'est pas formellement une association et il est important que cette association soit fondée par au moins sept sociétés savantes. Le CA de MECAMAT doit se positionner et dire s'il souhaite ou non devenir membre fondateur ; le bureau n'y semble pas majoritairement favorable. Pour pouvoir couvrir les gros congrès matériaux en cas de difficultés, il est important que les membres fondateurs possèdent une trésorerie suffisamment solide. La réunion était initialement prévue le 30 mars.

La conférence matériaux de 2022 est en danger car aucune équipe organisatrice n'est indentifiée. Pour se faire il faut avoir environ 400 000 euros de trésorerie. Pour autant, un programme scientifique a été proposé mais aucune société savante ne s'engage pour la valider.

Yann Monerie propose que MECAMAT ne soit pas membre fondateur de la FFM dans ses nouveaux statuts mais s'associera autant que de besoin pour participer à certains congrès MATÉRIAUX, sous réserve d'une co-construction des programmes bien anticipée en amont. Yann Monerie prend contact avec Jérôme Crépin puis revient vers le bureau de MECAMAT pour l'informer.

Pour l'ordre du jour du prochain CA nous discuterons de notre représentation à la FFM. Ida met le point à l'ordre du jour.

5.2 Organisation d'un congrès CSMA-MECAMAT

Le LMGC fêtant ses trente ans en 2021, Laurent Cangémi a présenté un projet de congrès associé, impulsé par le tandem MECAMAT-CSMA sous l'égide plus large de l'AFM. L'AFM a bien mis en garde sur la nécessité de bien se coordonner avec les autres événements. Ce qui compte c'est que le congrès ait lieu sur un thème qui nous intéresse. Les membres du bureau et du CA sont invités par Yann Monerie à participer à l'organisation du congrès CSMA MECAMAT. Yann Monerie propose d'inviter des personnes du LMGC et du CSMA au prochain CA.

6 Questions diverses

6.1 Communication autour de la LPPR

Sujet ajourné compte-tenu de l'actualité de l'assemblée qui est reportée.

6.2 Attribution de subventions

Carole Nadot fait la synthèse des demandes de subvention qu'elle a capitalisées dans un tableau. La première remarque c'est que les organisateurs font de demandes de subventions maximales. Carole propose d'envoyer le tableau aux membres du CA pour validation. Les thématiques des demandes sont cohérentes d'une part et les finances de MECAMAT sont saines, a priori nous pourrions financer les six manifestations sur lesquelles nous devons nous positionner. Pour aider à la décision Sophie propose de repartir sur la subvention d'événements dont nous avons déjà financé les précédentes éditions.

Au final nous décidons de donner 1000 euros à chacune des demandes sauf 1500 euros pour Photomechanics et l'International Workshop on the mechanics of polycrystalline materials. Avec deux sessions de subventions de cet ordre par an nous pourrions subventionner environ 15000 euros chaque année. Ce volume est envisageable si les finances de l'association sont bonnes, suite à un bon colloque Aussois par exemple.

Carole envoie d'ici le 27 mars ces conclusions avec le tableau aux membres du CA pour qu'ils se prononcent. L'échéance demandée pour ce retour est fixée au 3 avril. Carole enverra ensuite le 6 avril un message aux organisateurs.

6.3 Jeux Timeline Meca

La question a été évoquée ci-dessus. Le jeu marche bien. MECAMAT s'est engagé pour 1500 euros pour 200 jeux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Le Secrétaire de séance

Le Président

Charles Toulemonde

Yann Monerie

